

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

des élèves de nos écoles secondaires



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

RAPPEL DE CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR INTERNET POUR VOTRE ADOLESCENT

La Prairie, le 16 février 2016 – Plusieurs disparitions d'adolescentes ont récemment été médiatisées dans la région de Montréal. La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries tient à vous rappeler l'importance de discuter avec votre enfant de ses amis et de ses activités sur les médias sociaux comme vous le faites pour toute autre chose dans le quotidien.

Assurez-vous notamment que votre enfant parle seulement à des personnes qu'il connaît. En ligne, les enfants sont enclins à faire des choses qu'ils ne feraient peut-être pas dans la vraie vie, comme parler à certaines personnes ou faire certaines choses.

L'impression d'anonymat et d'intimité que les enfants peuvent ressentir sur Internet peut aussi les amener à communiquer des renseignements personnels et à s'exposer par le fait même à la manipulation. Certains adolescents sont particulièrement vulnérables aux personnes qui pourraient chercher à profiter d'eux.

Veillez à ce que votre enfant comprenne bien qu'Internet est un lieu public : expliquez-lui que, dès qu'une photo ou une vidéo se retrouvent sur Internet, on ne peut rien pour empêcher quelqu'un de s'en servir à mauvais escient.

Mentionnez à votre enfant de ne pas rencontrer une personne qu'il a connue sur Internet sans vous en parler au préalable. Les intentions réelles de cette personne ne sont peut-être pas celles auxquelles votre enfant pense.

Finalement, rappelez-lui qu'il peut vous demander de l'aide ou en demander à un intervenant de l'école n'importe quand, et ce, sans craindre de représailles ou de se mettre dans le pétrin, et qu'il n'est jamais trop tard pour le faire.

À titre informatif, le site Internet [Cyberaide.ca](https://www.cyberaide.ca) partage des ressources intéressantes en matière de sécurité Internet pour les adolescents. Vous pouvez le consulter au https://www.cyberaide.ca/app/fr/internet_safety-for_youth.

De plus, n'hésitez pas à communiquer avec la police si votre enfant vous rapporte une situation anormale ou préoccupante. Les policiers sauront le rassurer et mettre en place les mesures nécessaires afin d'assurer sa sécurité.

Nous ne sommes jamais assez vigilants. Plus nombreux nous serons informés, plus nous serons en mesure de protéger nos enfants. Nous espérons que ces quelques conseils de prévention aideront votre adolescent à bien naviguer sur les médias sociaux.

Je vous remercie de votre collaboration.

Michelle Fournier
Directrice générale